

Phoenix[®] SC est un nouvel herbicide de contact non-sélectif utilisé pour des applications de brûlage dans les vignobles. Propulsé par Tergeo[®], Phoenix SC assure un brûlage ultra-rapide des mauvaises herbes, y compris des espèces résistantes au glyphosate.

PRINCIPAUX AVANTAGES

- Nouvelle matière active du groupe 14 qui agit sur les dicotylédones et les graminées
- Nouvel outil pour lutter contre les mauvaises herbes résistantes aux herbicides
- Taux d'utilisation réduit et pratique
- Désherbage non-sélectif assurant un brûlage ultra-rapide

BULLETIN TECHNIQUE

INGRÉDIENT ACTIF ET FORMULATION:

- Tiafénaçil
- Suspension concentrée

MODE D'ACTION:

- Inhibiteur de contact non-sélectif PPO du groupe 14.
- Aisément absorbé par le tissu des plantes vertes. Entraîne la destruction des membranes cellulaires.

SYMPTÔMES:

- La chlorose et les symptômes de nécrose peuvent se développer dans les heures qui suivent l'application, et la mort des mauvaises herbes nuisibles se produit en quelques jours.

EMBALLAGE: Bouteille de 480 ml

RECOMMANDATIONS POUR UN USAGE DANS LES VIGNES

- Appliquer 60 ml/acre (148 ml/ha). Une bouteille de 480 ml permet de traiter 8 acres (3,2 hectares).
- Appliquer en jet dirigé à l'aide d'un pulvérisateur conventionnel à basse pression.
- Ne pas laisser la solution de pulvérisation entrer en contact avec les tiges vertes ou le feuillage. L'herbicide Phoenix SC causera des dommages à la culture si la solution de pulvérisation dérive sous le couvert végétal.
- Appliquer au minimum 100 L/ha. Augmenter les volumes d'eau lorsque la croissance des mauvaises herbes est plus dense afin d'assurer une couverture adéquate.
- Toujours utiliser une huile végétale méthylée (MSO) à 1 % v/v (1 litre pour 100 litres de volume de pulvérisation final) lors de l'application de l'herbicide Phoenix SC, sinon les performances sont réduites.
- Appliquer lorsque les mauvaises herbes ont une hauteur inférieure à 12,5 cm.



1-800-960-4318
gowancanada.com

Gowan
CANADA

Phoenix[®] est une marque déposée de la société Gowan, L.L.C. NO. D'HOMOLOGATION 35401 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE.

MODE D'EMPLOI DANS LES VIGNES, SUITE

- Il est important d'obtenir une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Une couverture insuffisante, une technique d'application inappropriée et/ou une application sur des plants matures de grandes tailles (plus de 12,5 cm de hauteur), stressés ou fauchés se traduiront généralement par un contrôle inadéquat des mauvaises herbes ciblées.
- L'effet du traitement peut être ralenti ou réduit par temps nuageux ou brumeux, ou par temps plus frais, ou lorsque les mauvaises herbes poussent sous l'effet de la sécheresse ou d'autres conditions de stress.
- L'herbicide Phoenix SC se dégrade rapidement après l'application et, par conséquent, il ne présente pas d'activité résiduelle sur les mauvaises herbes qui n'ont pas encore levé.

ESSAI PHOENIX SC | ONTARIO 2024



Parcelles avant application



Phoenix[®] SC
5 jours après application

Mauvaises herbes présentées : chardon et amarante à racine rouge

| Personnes-ressources : Kristen Obeid et Jiosef Caputo du MAAARO

.....

Pour obtenir de plus amples renseignements sur **Phoenix SC Herbicide**, veuillez communiquer avec votre représentant local de Gowan au Canada en composant le 1-800-960-4318 ou en consultant notre site Web à l'adresse gowancanada.com.

1-800-960-4318
gowancanada.com

Gowan
CANADA

Phoenix[®] est une marque déposée de la société Gowan, L.L.C. NO. D'HOMOLOGATION 35401 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE.